

## LES «BELLES INFIDÈLES»

Du sujet de l'ouvrage de M. Roger Zuber : «*Les belles infidèles*» et la formation du goût classique<sup>1</sup>, nous ne retiendrons que le premier énoncé : «les belles infidèles». Non pas que nous n'attachions de prix au fait qu'à une époque déterminée – et quelle époque – la traduction ait eu une influence marquée sur la littérature française. Mais ce qui nous frappe tout naturellement, c'est le chapitre fondamental que M. Roger Zuber ajoute, bien qu'il se défende de vouloir le faire, à l'histoire de notre discipline, tout en procédant à l'analyse des facteurs qui concoururent à «la formation du goût classique». Bien plus, quand il s'arrête sur Perrot d'Ablancourt, il traite un sujet neuf puisqu'il brosse l'image d'un traducteur-né, d'un traducteur singulièrement actuel, Perrot d'Ablancourt étant le seul parmi tous ceux que M. Zuber énumère à n'avoir jamais écrit une page de son cru, à part ses Remarques destinées à répondre aux critiques et à ses détracteurs.

À notre tour, nous nous attarderons sur Perrot d'Ablancourt. En effet, c'est à son intention que Ménage lança la boutade qui fit fortune : «les belles infidèles». Entre les traductions du début du XVII<sup>e</sup> siècle, M. Zuber relève des noms plus ou moins célèbres : Malherbe, Conrart (premier président de l'Académie), Guez de Balzac, Chapelain, Vaugelas, puis le groupe des Jansénistes : les Arnaud d'Andilly, Sylvestre de Sacy, Antoine le Maistre, enfin Boileau lui-même et en passant La Fontaine; mais il situe d'Ablancourt au sommet de cette «ligne de crête». Et d'après lui, nous nous plairons à évoquer l'homme et son caractère, sa méthode et sa conception presque héroïque de sa tâche et de son rôle.

En quoi les traductions d'alors étaient-elles infidèles et comment étaient-elles belles? Eh bien, la plupart du temps, pour les mêmes raisons et Perrot d'Ablancourt le dit clairement : «Tous mes péchés ne sont pas des péchés d'ignorance.» Mais il conviendrait d'abord de s'entendre sur les termes de fidélité et de beauté. Edmond Cary l'a dit excellemment : fidèle par rapport à quoi? Par rapport à ce qui s'est fait jusqu'alors, ou par rapport à notre goût d'aujourd'hui? Il en va de même de la beauté littéraire. L'une et l'autre

---

<sup>1</sup> Armand Collin, 1968.

## LES «BELLES INFIDÈLES»

sont sujettes à des variations et à des versatilités d'humeur dont nous n'avons pas fini de voir les effets. Telles des traductions les plus abouties de romanciers américains sembleraient barbares aux oreilles de nos grands-parents, ne parlons pas des contemporains de Molière. Boileau estimait fort les traductions de M<sup>me</sup> Dacier, si décriées de nos jours et parfaitement illisibles. Nous pourrions allonger la liste. Reconnaissons toutefois qu'il était plus facile aux gens du XVII<sup>e</sup> siècle de dégager des règles de traduction qu'à nous et de forger un goût. On ne traduisait guère que du grec et du latin. Rares étaient les traductions de langues modernes : M. Zuber cite les ouvrages de Bacon dans la version de Baudoin (1619-1626), ceux de Thomas Moore par Sorbière (1647), puis un roman italien, *La Crétidée*, traduit par le même Baudoin. L'éventail des langues et des styles, et par conséquent des difficultés que nous rencontrons, est plus largement ouvert qu'à l'époque de nos illustres prédécesseurs. Il est hors de doute que nous ayons beaucoup de mal à élaborer une méthode valable pour des langues et des littératures si diverses, d'esprit et de registres si différents. Comment résorber les contradictions et les réduire à quelques dénominateurs communs? Où est le nombre d'or? Courbés sur nos manuscrits, il nous échappe. Peut-être les critiques s'exerçant sur nos tentatives le dégageront-ils dans quelques lustres.

M. Zuber cite un mot de A. H. Becker, dans son ouvrage sur un humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle, Loys Le Roy (1896) : «L'histoire de la traduction chez un peuple est l'histoire même de son goût. L'art de traduire et l'art d'écrire traversent les mêmes phases et subissent les mêmes influences». Nos traductions subiraient-elles l'influence du nouveau roman, par exemple? C'est à voir.

Quant à moi, il y aura toujours deux écoles : celle du mot à mot et celle de la lisibilité. Nous assistons donc au cours des grandes périodes de traduction – le début du XVII<sup>e</sup> siècle en est une tout comme la nôtre – à un va-et-vient de la stricte fidélité à une certaine liberté ou aisance, à un mouvement de balancier entre le dépaysement et l'accès facilité au lecteur. L'époque qui nous occupe adopte une position aussi simple que ferme : «le mot à mot est un asservissement». Par conséquent, comme dirait Dominique Aury, pas de-traduit-du, mais un texte que les lecteurs aiment à lire aisément. Voilà pour les droits de l'usager, mais les auteurs aussi ont des droits moraux imprescriptibles, comme le remarque justement

## LES «BELLES INFIDÈLES»

M. Zuber. Si le lecteur préfère qu'on lui mâche la besogne, l'auteur a droit à notre respect. Il convient donc de chercher un moyen terme qui satisfasse les deux parties. Encore est-il que nous avons des auteurs réfractaires à tout moyen terme et que ce serait se leurrer que de vouloir les présenter aux lecteurs français de façon aisée et plaisante.

Les théoriciens contemporains des «belles infidèles» n'y allaient pas de main morte, et Perrot d'Ablancourt ne fut certainement pas le traducteur qui eut le plus de péchés sur la conscience. Chapelain, de l'Académie française, définissait ainsi le devoir du traducteur : Celui «qui veut être lu et estimé doit... prendre le sens de son auteur et le refondre... pour le rendre agréable sans rebuter le lecteur par une fidélité dégoûtante». Aucun directeur littéraire de nos jours n'accepterait un tel procédé. Mais il y a mieux. Plus tard, mais la garantie est de taille, Montesquieu nous fournit un témoignage du plus haut intérêt sur la question. Dans sa Préface aux *Lettres persanes*, traduction factice comme chacun sait, il se plaît à définir «l'office du traducteur». Lui aussi tient pour l'accès facilité au lecteur : «Toute ma peine a été de mettre l'ouvrage à nos mœurs. J'ai soulagé le lecteur du langage asiatique autant que je l'ai pu et je l'ai sauvé d'une infinité d'expressions sublimes qui l'auraient ennuyé...» Ces «expressions sublimes» ne figurent-elles pas avec complaisance tout au long des traductions les plus récentes des *Mille et Une Nuits*? Pourtant elles font florès. Comme le goût change!

Pour défendre et étayer leur conception de l'ouvrage traduit, les traducteurs de l'époque appelaient à la barre des autorités classiques indiscutables : Cicéron par exemple, puis Saint Jérôme si discuté aujourd'hui. Cicéron, nous rappelle M. Zuber, préfaçait ainsi sa traduction de Platon : «J'ai cru qu'il me fallait livrer (les mots) au lecteur non pas à la quantité mais pour ainsi dire au poids.» On voit quelle marge Cicéron laissait au traducteur, seul juge de «peser» les mots à sa propre balance. On mesure par là aussi l'importance de l'apport personnel du traducteur, vu par le plus illustre de tous les temps.

Un traducteur est-il donc un auteur? A-t-il, peut-il, doit-il avoir une personnalité? Perrot d'Ablancourt n'en doutait certainement pas; il n'empêche que les traducteurs, si conscients de l'importance de leur rôle et de leur originalité, se sentaient parfois les parents pauvres de la gent littéraire : «Considérée comme un genre depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle», la traduction n'égalait pas en dignité les autres catégories. Rien n'est changé depuis lors.

## LES «BELLES INFIDÈLES»

Cependant, les écrivains, Malherbe le premier, trouvaient «l'expérience enrichissante et méthodique» et ne la dédaignaient point, comme nous l'avons vu. En tout cas, tout le monde était d'accord sur les difficultés de la tâche et les devoirs qu'elle imposait. De nos jours aussi, certains romanciers, quand ils ont abordé notre discipline, ont découvert avec une surprise quelquefois naïve quel art elle représente et ont avoué les bénéfices qu'ils en ont tiré.

La traduction, son but, ses méthodes; le XVII<sup>e</sup> siècle prit un vif intérêt à la question. On s'est plu, dans de nombreux ouvrages, dans des correspondances et dans des entretiens, à définir une méthodologie, à en dégager l'éthique, à en étudier les diverses écoles et les travaux des auteurs modèles. En 1660, Gaspard de Tende publiait un traité : *De la traduction ou Règles pour apprendre à traduire la langue latine en langue française*. Il énumère «neuf Règles certaines, propres comme dans tout art à former l'excellent ouvrier». Allons-nous trouver notre nombre d'or?

En voici quelques-unes concernant la fidélité : «masquer les propres paroles» de l'original et rendre «beauté pour beauté», conserver «l'esprit et le genre», «entrer dans la pensée de l'auteur», «faire parler et agir tout un chacun selon ses mœurs et son naturel». Quant à la langue d'arrivée proprement dite, Gaspard de Tende recommande de n'user «de longs tours» qu'avec discernement et de souligner au contraire «par des embellissement» les «beautés cachées du latin». Comme le remarque M. Zuber, ces deux derniers préceptes contiennent à la fois un art d'écrire mais aussi un péché d'infidélité.

À vrai dire, ces Règles restent dans le vague. Heureusement, Vaugelas vient à la rescousse beaucoup plus pratiquement en mettant en garde le traducteur contre les périodes trop longues, alors qu'un autre styliste lui suggère «quand l'original est de style trop court, de réunir ses lambeaux de phrases pour en composer de moins brèves». Ce qui revient à dire qu'il peut bouleverser les phrases à sa guise, découper les paragraphes et les agencer selon son propre critère. Cela aussi serait difficilement acceptable de nos jours. Mais nous reviendrons plus loin sur cette question si importante de syntaxe ou plus exactement de la composition et du balancement de la période. Ce foisonnement de préceptes et de formules assez flous, loin d'aider les traducteurs, ne faisaient que provoquer leurs perplexités, leurs

doutes et leurs craintes. Je les comprends : pour ma part, un trop copieux énoncé de règles me plonge dans un désarroi pénible jusqu'à me causer quelque effroi.

L'équation entre fidélité et lisibilité restait donc à résoudre, comme elle le reste et le restera encore longtemps, à moins que les linguistes de la nouvelle école ne nous fournissent une solution mathématique. Jusqu'alors le traducteur ne s'en tirera qu'à force de savoir, de travail, le tout agrémenté, s'il se peut, de quelque talent.

M. Zuber nous donne quelques aperçus de la conception classique sur divers points de vocabulaire qui ont fait récemment l'objet d'études à la S.F.T. J'entends les domaines de l'anthroponymie, de la toponymie, des termes scientifiques et techniques. En un premier temps, Perrot d'Ablancourt francisa les noms propres puis, après 1645, il hésita. Quand il s'agit de noms géographiques ou zoologiques, il ne francisa plus que là où tous les écrivains étaient d'accord. Sans recourir à cette référence, nous avons tiré la même conclusion et nous n'adoptons dans leur version française que les noms de lieux ayant acquis en quelque sorte droit de cité. Nous ajouterons que le maintien dans la langue originale de termes géographiques était très osé à l'époque de d'Ablancourt et pour s'en convaincre, il suffirait de consulter les chroniques et les cartes du Moyen Âge. Au temps des Croisades, par exemple, on trouverait tous les noms grecs et d'Asie Mineure complètement francisés et qui nous demeurent aujourd'hui incompréhensibles. Les travaux de M. Jean Longnon à ce propos sont tout à fait édifiants et parfois très amusants. Quant à l'anthroponymie, Vaugelas, le grand théoricien, est d'accord avec d'Ablancourt – et j'ose dire avec nous, – il faut se soumettre à l'usage et, ajoute M. Zuber, seuls les noms rarement prononcés échappaient à la francisation.

Ce qui donne, par parenthèse, leurs coudées franches aux traducteurs d'aujourd'hui, quand il s'agit de littératures qui sont nées bien après les remarques de nos grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne les termes techniques, ceux de temps par exemple, d'Ablancourt les admet dans leur original : il parlera donc de calendes, d'ides, de nones. Pour en finir avec ces questions de vocabulaire, nous citerons une remarque de M. Zuber sur «l'art de l'injure» qui «est... une source de difficultés constantes». D'Ablancourt n'y a pas échappé et quand Tacite qualifie Néron et Pison de «joueur de lyre» et «d'acteur de

## LES «BELLES INFIDÈLES»

tragédie», le traducteur charge un peu en les traitant de «violon» et de «comédien». Quitte à se justifier dans ses *Remarques* : il fallait, dit-il, «s'expliquer à notre façon».

Nous en verrons à la syntaxe et là quelques observations s'imposent en raison de leur actualité. Le latin, comme la plupart des langues romanes (et même anglo-saxonnes) utilise presque constamment le passif. D'Ablancourt met résolument les phrases à l'actif, en se servant du pronom *on*. Mais cela entraîne l'obligation de reconstruire la phrase en profondeur puisque l'objet passe au rang de sujet. Nous connaissons tous autant que nous sommes ces remaniements de propositions et de périodes qui font d'un texte lourd et indigeste s'il est traduit en respectant la syntaxe originale un texte coulant et assimilable sans effort. Le «coulant» n'implique pas d'ailleurs que le texte français puisse et doive éliminer la force du texte original, son accent et son pittoresque.

Encore est-il qu'il ne s'agit là que de l'ordonnance grammaticale de la phrase mais ne faut-il pas aussi tenir compte de la structure de la pensée française, de son mouvement naturel, si contraignant pour ma part, et qui se prête souvent mal, avouons-le, à certaines distorsions que lui imposerait une fidélité trop stricte au mouvement de la pensée étrangère. Je sais que je soulève là un lièvre de taille mais le faire équivaut un peu à éclaircir le sujet. Pour moi, je me tiendrais, artisanalement, à ces préceptes pratiques et empiriques que l'on nous reproche parfois et je prendrais le problème à un niveau plus terre-à-terre. Lorsque dans un paragraphe, le traducteur conserve avec soin chacune des pensées, chacune des nuances de l'auteur, quelle véritable importance peut-on accorder à un membre de phrase déplacé, à un adjectif remplacé par un substantif ou une courte périphrase, si cela permet d'éviter une lourdeur, une gaucherie et même une ambiguïté. Le professeur comptera sans doute cette licence dans un devoir d'écolier mais la traduction n'est pas un devoir d'écolier, mais la traduction n'est pas un devoir d'une page destiné à prouver que l'élève a tiré profit des leçons, c'est un récit de 300, 400 pages où il faut maintenir le lecteur en haleine sans le rebuter par des tours lassants.

M. Zuber reproche aux traducteurs classiques d'abuser des verbes, des auxiliaires, des relatives, ce qui rend le français plus long, plus «diffus» que le latin. Et à ce propos, il analyse la traduction des trois périodes des *Annales de Tacite* dans cinq versions différentes.

## LES «BELLES INFIDÈLES»

La 1<sup>re</sup> période contient 84 mots en latin et nous en obtenons en français 164, 182, 159, 195, 174 (d'Ablancourt); la 2<sup>me</sup> de 92 mots en latin en donne en français 173, 207, 161, 226, 189 (d'Ablancourt); la 3<sup>me</sup> de 86 mots est traduite en 172, 182, 159, 183, 147 mots, 174 étant de d'Ablancourt. Le «hardi d'Ablancourt» comme l'appelait aussi Ménage se situe donc dans un juste milieu, c'est peut-être là une des raisons de la beauté de ses infidèles. Il serait très utile de suivre l'analyse de M. Zuber sur «l'efficacité», «l'expressivité» des différents traducteurs en fonction de leur vocabulaire, de leur syntaxe, des liaisons à l'intérieur des périodes, de leur choix des prépositions et des conjonctions. Il y aurait un précieux enseignement à en tirer mais le sujet traité avec minutie par M. Zuber se prête mal au raccourci. Nous nous bornerons à énoncer la conclusion à laquelle il nous amène : cette «expressivité» ne dépend jamais de la prolixité. Cicéron le disait bien : Il faut «juger les mots à leur poids et non à leur nombre».

Ici, nous nous poserons une question : de quel français les écrivains disposent-ils? L'un des défauts de ce français, nous venons de le voir, était d'entretenir un goût marqué pour une sorte d'inflation de verbes. D'autre part, M. Zuber qualifie la prose française d'hésitante, aussi les traducteurs écrivirent-ils «par référence et par opposition à la pratique des poètes». Mais cette enflure ne s'attaquait au lexique et aux tours. Or, elle va disparaître sous les traits des grands classiques (nous a-t-on assez rebattu les oreilles de cette fameuse concision), de sorte que les traducteurs modernes, même après l'apport du romantisme, du naturalisme, du surréalisme se trouvent parfois à court pour exprimer telle ou telle nuance non point de pensée, le français est orfèvre en la matière, mais d'impressions sensorielles. Pour ma part, si je pouvais traduire certains termes italiens par des vocables empruntés à Rabelais, quelle manne, quelle facilité!

En étudiant les «belles infidèles» de Perrot d'Ablancourt, nous allons voir de plus près comment les mêmes éléments concourraient à leur infidélité et à leur beauté :

### Perrot d'Ablancourt

Au premier abord, Perrot d'Ablancourt nous apparaît sous les traits de l'honnête

## LES «BELLES INFIDÈLES»

homme du XVII<sup>e</sup> siècle, silhouette sans ombres, telle qu'on s'attend à la trouver, la grande bourgeoisie de robe, à l'environnement de sa jeunesse, à ses goûts de lettré. Puis au fur et à mesure qu'on le fréquente, on s'aperçoit que des nuages passent sur cette figure, que des zones de mystère s'établissent dans cette vie et dans cet esprit qui n'ont jamais été éclaircies. Finalement, l'homme se présente comme beaucoup plus complexe que le type stéréotypé que nous nous faisons d'un Français du siècle de Louis XIV. Issu d'une famille protestante, Perrot d'Ablancourt abjurera le protestantisme, restera catholique huit ans pour revenir à sa religion d'origine : âme troublée qui Reste troublante puisque Olivier Patru, son premier biographe, le seul qui eût été à même de nous apporter quelques lumières, glisse prudemment sur cet écart entre le chemin de la vie d'Ablancourt. Ce n'est pas tout : sa mort même reste ambiguë : suicide ou mort naturelle? La question est encore à élucider. Plus d'un côté de son esprit, de ses préoccupations intellectuelles et spirituelle laisse la postérité perplexe. Savant et philosophe, d'Ablancourt était-il cabaliste? Était-il porté à l'occultisme? Son caractère réservé n'a permis à aucun de ses contemporains de se prononcer sur les secrets de cette âme tourmentée. Le XVII<sup>e</sup> siècle abonde en ces personnages silencieux qui ont conservé leur mystère et qui auraient levé le masque un siècle plus tard. Nous les rangerions aujourd'hui parmi les esprits éclairés, les esprits forts à la Diderot et à la Voltaire.

Né à Châlons-sur-Marne en 1606, d'Ablancourt fait ses humanités au collègue protestant de Sedan où il a Turenne pour condisciple. En 1624, il s'en vient à Paris chez son oncle, magistrat comme son père, chez qui il retrouve en plus vaste et en plus fin le milieu d'humanistes et d'érudits de sa Champagne natale. Autre singularité qui le signale à l'attention de son monde autant que ses premières traductions : il séjourne à l'étranger, en Hollande en particulier, avant de s'installer à nouveau à Paris. Jeune homme à la mode, il fréquente les salons des grandes dames, danse, joue la comédie et «brille par des mots d'esprit». Il entre en relations avec des gens de lettres et des académiciens que pensionnent et patronnent de grands seigneurs. Les étrangers ne manquent pas et c'est sous la plume de Huyghens que nous trouvons le terme de «belle infidèle» reproduit pour la première fois.

D'Ablancourt dédiera sa traduction de *Tacite* (1640) à Richelieu mais pour garder son indépendance, il refusera la charge d'historiographe du ministre pour lequel il professe



## LES «BELLES INFIDÈLES»

pourtant la plus vive admiration, comme il refusera plus tard celle d'historiographe du roi, ce qu'accepteront un Boileau et un Racine. Grand admirateur également du prince de Condé qui lisait ses traductions et paraphrasait même les périodiques balancées de son *Arrian* qu'il lui avait dédié ainsi que son *César*, il ne brigua jamais de pension, ce qui était courant alors, et ne reçut en tout et pour tout qu'une modeste gratification de 3.000 livres que Chapelain sollicita pour lui.

Il avait une certaine fortune mais elle était si sérieusement écornée en 1640 qu'à l'âge de 34 ans il retourna dans sa Champagne «pour réduire son train et veiller sur son bien». Il y vécut jusqu'à sa mort sans cesser de rester en contact avec Paris, avec l'Académie où il avait été reçu en 1637. Ses traductions ne lui rapportaient donc pas de quoi subsister à Paris? M. Zuber nous fournit sur les conditions matérielles des traducteurs de l'époque des renseignements palpitants d'intérêts. Les droits d'auteur n'existaient pas mais un traducteur, comme un auteur, jouissait du droit de vendre son «privilège», c'est-à-dire l'exclusivité de son travail que lui accordait l'administration, ce qui le défendait contre les contrefaçons et les plagiat. Les auteurs devenaient propriétaires de leurs textes et revendaient cette propriété, ce «privilège», au libraire qui l'exploitait à son tour à son propre bénéfice.

Combien les libraires, c'est-à-dire les éditeurs, payaient-ils ces privilèges? Il est impossible d'évaluer en monnaie actuelle les sommes que M. Zuber nous indique, mais la «misère», du moins la «gêne», dans laquelle vivaient nos illustres prédécesseurs nous prouvent assez qu'ils étaient logés à la même enseigne que nous, que la traduction ne nourrissait déjà pas son homme. Le revenu annuel d'un traducteur ne dépassait pas les 500 livres, ce qui était nettement insuffisant pour vivre décemment. Les écrivains peu ou point connus traitaient à 30 sous la page, somme infime. Un d'Ablancourt, connu et estimé, se voyait dans l'obligation de produire sans arrêt et nous constatons qu'en une dizaine d'années il publia des dizaines de milliers de pages. Du Ryer, traducteur de Cicéron et de Sénèque, vivait dans une médiocrité touchant à l'indulgence, ce «qui le forçait quelquefois à bâcler son travail». «Sans le courage de sa femme et la générosité de ses amis, le désespoir l'aurait gagné», écrit l'un de ses contemporains. Il ne restait guère à un écrivain sans fortune et sans

pension qu'à entrer dans les ordres, ce qu'avait fait Ménage.

Rester libre et indépendant était donc un acte d'héroïsme. D'Ablancourt supporta fièrement cette condition d'intellectuel besogneux. «Il mettait un point d'honneur à ne vivre que de son travail, trouvait moins honteux de vendre ses manuscrits que de mendier des faveurs». Et Olivier Patru ajoute dans son *Histoire de Monsieur d'Ablancourt* : «Jamais il ne fut plus belle âme».

Cet héroïsme prenait un autre aspect en lui, celui de la dédition absolue à son métier. Sa vocation de traducteur a quelque chose de religieux, de mystique. Cette application à habiller en français la pensée des autres obéissait, nous dit M. Zuber, d'abord au désir de se rendre utile (l'art pour l'art était une notion absolument inconnue) mais aussi pour un écrivain de cette classe à la volonté «de se taire».

Comment ses traductions étaient-elles particulièrement infidèles? M. Zuber «recule devant les débats infinis qu'entraînerait le dépouillement pointilleux des «belles infidèles». Un érudit allemand, W. Mossmer, a classé les fait d'infidélité dans le Livre V des *Guerres d'Alexandre*, malheureusement il n'en donne pas le montant et ce qui serait plus intéressant et plus utile, la facture, j'allais dire la qualité. Ce que nous connaissons du goût de l'époque et de ses théories suffit à nous éclairer. D'Ablancourt, homme du monde, préfère l'usage du «Louvre a celui du collègue». Aussi ne dédaignera-t-il pas le mot et le tour à la mode, les expressions précieuses et la langue des salons qui cadraient assez mal avec le latin d'un Tacite par exemple. Tibère n'était plus «l'ami» (amicus) de Séjan, «il l'avait favorisé de son amitié». Le «tu» latin disparaît mais d'Ablancourt pouvait-il se représenter la familiarité que gardaient entre eux les Romains? Je pense à ces Messieurs de Port-Royal, grands détracteurs de d'Ablancourt au demeurant, qui ne s'appelèrent jamais, même au bout de quarante ans d'amitié, que «Monsieur». M. Zuber cite un passage des *Guerres d'Alexandre* où un lieutenant interpelle l'empereur très directement. Cela devient sus la plume d'Ablancourt : «Pardonnez-leur ce désir qui est naturel aux hommes...» Après tout, Racine n'en faisait-il pas autant? D'ailleurs, d'Ablancourt sentait bien où le bât le blessait, aussi s'en explique-t-il : «J'exprime la chose à notre façon». Puis il «matérialise les sentiments par l'emploi du pluriel», a tendance à attribuer une qualité physique à un caractère moral (ronger son

## LES «BELLES INFIDÈLES»

déplaisir... chaleur de la vengeance...), à employer l'adjectif substantivé (le plus épais de la cavalerie)» ce qui nous serait bien utile à nous autres traducteurs d'italien.

Son souci d'apprivoiser le lecteur l'éloigne non seulement de la lettre mais sa conception même de la psychologie des personnages et du déroulement des événements l'obligent à d'autres infidélités qui nous semblent plus graves. Les auteurs des «belles infidèles» avaient leur manière de concevoir l'importance des personnages et des faits, isolaient selon leur propre critère les idées principales, reconstituaient à partir de cela leurs périodes, obéissant ainsi à une sorte de géométrie intérieure de la pensée de l'auteur qui leur était propre et conditionnait à son tour la structure de leur phrase. Nous avons vu comment pour des raisons de syntaxe pure ils démembraient la phrase latine, omettaient consciemment certains éléments qui leur paraissaient discordants, quitte à les reprendre dans un autre corps de la phrase ou plus loin dans une autre. D'Ablancourt y excella de sorte que dans ses traductions «un certain mouvement (de la phrase ou du paragraphe) suffisait à transmettre le contenu d'un concept». Ces libertés attirèrent de grandes critiques à d'Ablancourt, aussi revient-il dans ses *Remarques* sur ses infidélités, par exemple sur 74 cas de suppression et 37 d'addition. Il s'en justifie précisément par son désir de rendre au mieux la pensée de ses auteurs auxquels il porte grand respect et voue une sincère admiration. M. Zuber ne se prononce pas sur ce procédé que j'ai le front de défendre en partie. Cependant, une fois son examen sur ces licences terminé, il finit par conclure qu'en de nombreux cas, les «infidèles» l'ont été beaucoup moins qu'on ne le suppose.

On voit bien comment sous la plume d'un homme de talent et de savoir, d'un esthète de la langue française, les «infidèles» aient pu être «belles» aux yeux des contemporains et finalement le rester. Le goût du «Louvre» le guidait dans le choix de ses vocables et de ses tours, et si tels nous semblent frappés par le temps, d'autres flattent encore nos oreilles. Dans son *Avertissement de Tacite*, d'Ablancourt nous déclare que «le moyen d'arriver à la gloire de son original n'est pas de le suivre pas à pas mais de chercher les beautés de sa langue, comme il a fait dans la sienne», nous dirions aujourd'hui des équivalences. Puis adressant à Louis XIV ses *Apophtegmes des Anciens*, il ajoutait : «Les expressions en sont nobles et hardies, les pensées fortes et généreuses, le style court et pressé...» Ce style «court et pressé»

## LES «BELLES INFIDÈLES»

pourrait bien être la définition même du style classique : choisir des mots sans ambiguïté, clairs et cernés, apporter ainsi à la pensée une clarté dont les Français sentent le besoin plus que tout autre peuple. Mais la langue devait également obéir à un besoin de beauté proprement dite, ce que M. Zuber appelle la «douceur», faite de sons et de rythme dans les mots et dans les périodes. D'Ablancourt s'insurge contre ses devanciers qui ne s'attachaient qu'aux paroles et qui «négligeaient le reste». Quel reste? L'impondérable fait tout de même d'éléments déterminés et tout à fait positifs. M. Zuber nous offre une analyse très subtile de la phrase de d'Ablancourt et j'aimerais citer cette page entièrement car je vois là un des secrets de la «douceur» du style d'un grand traducteur. M. Zuber remarque que cette phrase est «fréquemment faite de membres de périodes dont la longueur est proche de l'alexandrin (11, 13, 14 syllabes) et de ses sous-multiples (5, 6, 7). Il note dans une phrase de *Mithridate* des périodes successives de 3, 7, 9, 11, 11, 12 syllabes. Dans une autre de l'*Arrian* : 7, 7, 11 syllabes. M. Zuber additionne ces chiffres et arrive à un nombre de 25 syllabes, «5 au carré», ce qui l'amène à conclure que le «pentamètre est peut-être le rythme de d'Ablancourt dans la narration soutenue».

Cette «douceur» n'était-elle pas aussi un plaisir de l'oreille? D'Ablancourt disait que «l'éloquence est une chose si délicate qu'il ne faut quelquefois qu'une syllabe pour la corrompre». En songeant à ce souci d'euphonie et d'eurythmie, je me pose une question : «Lisait-il à haute voix ses traductions?» Son amour de la cadence, son étude des consonances, des assonances, des allitérations pourrait le laisser supposer. D'ailleurs ce goût de l'éloquence, de la «pompe» était si vif en lui qu'il inventait parfois un ornement pour souligner la beauté d'un événement et d'une pensée. Bref, toutes ces infidélités se réduisaient et se traduisaient en «beautés».

Le boutade de Ménage nous éclaire un peu sur l'atmosphère qui régnait dans le «Landernau» des traducteurs, à l'époque des «belles infidèles». Critiques et polémiques allaient bon train. Des clans s'étaient formés autour des traducteurs les plus éminents et d'Ablancourt en était un. Ce qui n'empêchait pas qu'il était ouvertement ou non l'objet de jalousies de la part de ses propres amis. Une certaine acrimonie existait entre Vaugelas et lui par exemple. Trop poli pour être honnête, le premier écrivait : «J'ai accoutumé de lui dire

## LES «BELLES INFIDÈLES»

que son style n'est qu'or et azur et que ses paroles sont toutes d'or et de soie mais je puis dire encore avec plus de vérité que ce ne sont que perles et pierreries». Les Jansénistes, Arnaud d'Andilly, Le Maistre poussaient à la roue, et Conrart l'académicien cherchait à s'entremettre et à calmer les esprits. C'est à la publication des règles, quand on essaya de codifier le genre, que les polémiques s'envenimèrent. Certains traducteurs, comme Marolles, esprit «fâcheux», c'est-à-dire de caractère difficile et assez prétentieux, ne cessaient de mettre de l'huile sur le feu. Les Jansénistes critiquaient vertement les ouvrages de Michel de Marolles, il ripostait avec aigreur. Bref, nous voici en plein Molière des *Femmes savantes* et Trissotin et Vadius montrent le bout de l'oreille. D'ailleurs, Molière connaissait bien le milieu, Marolles était un de ses amis. Nous nous montrons moins virulents; il est vrai aussi que nous avons moins d'esprit et de talent.

Dix ans après la mort de Perrot d'Ablancourt, ses travaux étaient tout à fait décriés et il ne gardait plus que deux admirateurs, de qualité à vrai dire, Bossuet et M<sup>me</sup> de Sévigné. On ne lisait plus guère les *Huit Oraisons de Cicéron* qui avaient servi en leur temps de livre de lecture à de jeunes écoliers, au fils de la marquise de Rambouillet par exemple, qui s'y plongeait à toute heure. Mais il était dit qu'il susciterait toujours des jugements tranchés et passionnés. De nos jours même, il devait diviser Claudel et Gide. Claudel était pour, Gide contre. «Connaissez-vous, écrivait le premier au second, l'admirable *Prélude des Histoires de Tacite* traduites par d'Ablancourt?» Mais Gide trouvait «veule et flottant» le «magnifique français» du traducteur selon Claudel. Il est vrai, remarque M. Zuber, que Gide gardait rancune à d'Ablancourt d'avoir abjuré le protestantisme et nourrissait une vive antipathie pour l'homme. Non seulement le cœur mais l'esprit a ses raisons que la raison ne connaît pas.

Il n'en reste pas moins que pour son temps, Perrot d'Ablancourt fut ce que Malherbe demandait aux traducteurs : celui qui procède à une résurrection.

---

Source : Les «belles infidèles», *Babel*, vol. XVI, no 3, 1970, p. 116-123.